

ÉLECTIONS MUNICIPALES
9 et 16 mars 2008

MONT-SAINT-AIGNAN



Notre ville Autrement



***Nos
propositions
2008-2014***



Liste conduite par Pierre Léautey, votre conseiller général



Pierre Léautey

conseiller municipal
de Mont-Saint-Aignan,

conseiller général du canton
de Mont-Saint-Aignan,

vice-président du Département
de Seine-Maritime.

Chère Madame, cher Monsieur,

Le programme que nous avons le plaisir de vous présenter est le fruit d'un travail mené depuis plusieurs mois par des élus, des responsables associatifs, des professionnels et des habitants de Mont-Saint-Aignan. Clair, ambitieux et raisonnable, il se veut au cœur de vos préoccupations et de vos attentes.

Notre projet s'inscrit dans **une démarche de développement durable** qui sera le fil conducteur de notre politique municipale en matière d'économie, d'aménagement et d'urbanisme, de transports, de solidarité ou encore d'éducation ; en pensant non seulement au présent, mais aux générations à venir. Pour cela, le groupe Mont-Saint-Aignan Autrement, composé d'élus, de personnes engagées, expérimentées et soucieuses des problématiques environnementales depuis longtemps, a choisi d'unir ses forces à celles de Mont-Saint-Aignan Notre ville.

Ce projet ne se mettra pas en place sans nouvelles pratiques.

Nous construirons une véritable démocratie de proximité qui permettra d'être à l'écoute du quotidien. Nos projets se construiront en concertation, dans la transparence et le respect des réglementations.

Ce projet est enfin celui d'une équipe. Trente cinq femmes et hommes de notre ville composent une liste de rassemblement et d'ouverture : de tous âges, de toutes professions, des différents quartiers de la ville, de sensibilités politiques de gauche et du centre. La moitié n'appartient à aucun parti politique, mais toutes et tous sont reconnus pour leurs compétences à agir pour notre ville.

Élu maire, je m'engage à être disponible, à l'écoute des habitants, présent sur le terrain.

Parce que j'apprécie ces rencontres diverses, ces échanges qui permettent bien souvent de régler les nombreux petits problèmes pour rendre la vie plus facile. J'habite et j'aime Mont-Saint-Aignan. Je suis passionné par l'action locale ; je n'ai jamais voulu solliciter de mandats nationaux. En tant que maire, je consacrerai mon temps à ma ville ; en tant que conseiller général, je continuerai d'agir pour que les

politiques départementales répondent plus et mieux aux besoins des communes en général, de Mont-Saint-Aignan en particulier.

Ensemble, nous ferons notre ville autrement.

très chaleureusement
Philippe Léautaud



SOMMAIRE

ÉDITO	2
LA VILLE	
EXEMPLAIRE	4
ATTRAYANTE	6
SOLIDAIRE	8
ANIMÉE	10
À VIVRE	12
SPORTIVE	14
CITOYENNE	16
OUVERTE	18
BIEN GÉRÉE	20
35 CANDIDATS	22



la ville exemplaire

Une politique municipale de protection de l'environnement ne peut se limiter au seul fleurissement des ronds-points. S'il fait globalement bon vivre à Mont-Saint-Aignan, on y constate cependant **l'aggravation de nuisances** : accroissement de la circulation automobile, vieillissement du parc de logements sociaux, vétusté de certains équipements (Marc Sangnier, gymnases...). Plus grave, Crescendo n'a pas été construit selon les normes Haute Qualité Environnementale.

La protection de l'environnement n'est pas la préoccupation majeure de la municipalité actuelle !

Tout projet municipal ne peut être étudié sans évaluer son impact environnemental et ses conséquences pour les générations à venir. Nous devons tout faire pour protéger notre santé et améliorer la qualité de vie des habitants. Pour cela, il nous faut sauvegarder notre environnement en préservant la nature et en limitant les pollutions.

nos propositions

- ◆ Élaborer un plan climat pour réduire les émissions polluantes et gaz à effet de serre dans les écoles et bâtiments communaux, les modes de déplacement,
- ◆ Mettre en œuvre une politique d'économies d'énergies pour le patrimoine de la ville : amélioration des performances énergétiques (éclairage public...), installation d'énergies renouvelables, diagnostic de la chaufferie municipale,
- ◆ Protéger notre santé en appliquant le principe de précaution pour l'implantation de nouvelles antennes de téléphone mobile, informer sur les existantes et vérifier leur conformité,
- ◆ Réduire le nombre de panneaux publicitaires dans la ville,
- ◆ Mettre en place une démarche de management environnemental au sein des services municipaux.



Le développement durable n'est pas un gadget !

Ce mode de développement implique une petite révolution qui concerne chacun de nous, autant que notre ville, nos entreprises, ou l'État : ne plus opposer l'environnement à l'économie, replacer l'homme au cœur des politiques, ne plus gaspiller les ressources de la terre de nos enfants, se donner les moyens d'inventer ensemble les solutions du futur.

Autant d'enjeux qui doivent être placés haut dans le débat.

Aussi, dans une municipalité, le développement durable ne peut être l'affaire d'un seul élu, mais celui de tous.

C'est ce à quoi nous nous engageons !



la ville attrayante

Mont-Saint-Aignan a connu son expansion dans les années soixante, lorsque furent construits le campus universitaire et les premiers parcs sur le plateau.

La ville s'est ensuite progressivement développée pour atteindre aujourd'hui près de 21 000 habitants.

Rares sont les espaces naturels qui ne sont pas menacés par l'urbanisation. **Ainsi en est-il des prairies du Bel Évent sur lesquelles la municipalité actuelle ne cache pas son intention de bâtir un ensemble immobilier.**

Par ailleurs, la ville subit, sans réagir, une aggravation de la circulation urbaine dont les nuisances sont ressenties dans certains quartiers. Les déplacements doux ne sont pas favorisés, sans parler de la dangerosité de certaines pistes cyclables.

Il s'agit de mettre en œuvre un urbanisme maîtrisé, en stoppant l'étalement urbain et en optimisant l'utilisation des espaces bâtis.

nos propositions

- ◆ Mettre en œuvre un urbanisme durable favorisant la construction écologique de qualité et sobre en énergie,
- ◆ Réviser le Plan Local d'Urbanisme pour protéger les espaces naturels, en luttant contre l'étalement urbain,
- ◆ Inclure dans les projets d'urbanisme des objectifs d'économies d'énergie,
- ◆ Inciter les bailleurs sociaux à rénover le bâti existant,
- ◆ Établir un plan de circulation urbaine, en concertation avec l'Agglomération, les communes voisines, les entreprises et les habitants concernés,
- ◆ Favoriser l'usage des déplacements doux (vélo, marche),
- ◆ Intervenir auprès de l'Agglomération pour développer les transports en commun (fréquences, qualité, nouvelles lignes...),
- ◆ Réaménager l'espace urbain pour une ville plus conviviale et plus humaine.



Un éco-quartier à Mont-Saint-Aignan ?

De quoi s'agit-il ? D'appliquer à l'échelle d'un quartier l'exigence environnementale et sociale : économie de foncier, circulations douces, diversité de l'habitat (locatif, accession à la propriété), diversité sociale des occupants, énergies renouvelables, valorisation des déchets, restauration du cycle de l'eau, espaces verts et jardins collectifs, matériaux naturels non polluants.

Notre ville dispose de l'espace disponible sur l'ancien site biosciences pour se lancer dans cette innovation.



la ville solidaire

Reposant sur des valeurs humanistes, la solidarité est une démarche individuelle ou collective en direction des personnes fragilisées en raison, notamment de leur âge, de leur situation économique et/ou sociale, de problèmes de santé.

Dans ce cadre, **le rôle de la municipalité consiste à initier, organiser ou coordonner des actions solidaires**, le cas échéant, en lien avec des structures existantes ; également d'affecter des ressources budgétaires. Il n'y a pas dans notre commune de véritable politique sociale d'aide aux personnes les plus démunies. Les critères d'attribution des aides sont mal définis et ne sont pas rendus publics.

nos propositions

- ◆ Créer un guide des solidarités informant sur les structures institutionnelles et associatives d'aide et de soutien,
- ◆ Établir des critères objectifs et concertés d'attribution des aides sociales avec le Conseil général, la CAF, le Crous...
- ◆ Créer un Conseil des seniors regroupant les responsables des différents clubs de la commune,
- ◆ Assurer un diagnostic sur l'accessibilité de la ville aux personnes à mobilité réduite, notamment dans l'ensemble des bâtiments municipaux,
- ◆ Favoriser l'intégration des handicapés en respectant la loi sur leur emploi dans les services municipaux et en concertation avec les associations concernées,
- ◆ Développer et renforcer les services de soins à domicile,
- ◆ Intégrer une part de logements sociaux dans tout programme de construction.



Le lien intergénérationnel

La solidarité intergénérationnelle doit pouvoir se vivre au quotidien à Mont-Saint-Aignan.

En partant du constat que, d'une part, bon nombre d'étudiants ont les plus grandes difficultés à se loger, que, d'autre part, des personnes âgées peuvent disposer à leur domicile de chambres disponibles, ces dernières pourraient être proposées en échange de services (courses, démarches administratives, présence sécurisante...) dans des conditions contractualisées et garanties par la commune.



la ville accueillante

Mont-Saint-Aignan dispose d'un espace d'accueil de qualité pour la petite enfance : Crescendo. Mais la construction de ce nouvel équipement n'a toutefois pas engendré d'augmentation du nombre de places en crèche collective.

Il n'existe pas, dans notre ville, d'espace spécifique aux adolescents pour se retrouver, pratiquer des activités encadrées par des animateurs qualifiés, faire l'apprentissage de la citoyenneté.

De même, tous les enfants ne peuvent accéder à certaines activités périscolaires ou de loisirs, faute de place, ou parce que trop coûteuses.

Il est de la responsabilité de la municipalité de faire vivre les habitants en harmonie.

**Vivre ensemble, c'est la richesse d'une ville,
ce qui lui donne son âme.**

nos propositions

- ◆ Développer les relais et la formation de nouvelles assistantes maternelles,
- ◆ Mettre en place, avec les parents volontaires, un système de pédibus, pour conduire les enfants à l'école,
- ◆ Implanter des parcs à jeux dans les principaux espaces publics,
- ◆ Ouvrir une maison de l'animation et de la jeunesse, lieu d'accueil pour favoriser l'accompagnement des projets,
- ◆ Créer un livret d'accueil de la jeunesse,
- ◆ Pratiquer une politique tarifaire des activités municipales permettant l'accès de tous à ces activités,
- ◆ Lancer une enquête dans les écoles sur la libération du samedi matin, pour adapter le cas échéant les activités de la ville,
- ◆ Intégrer l'alimentation biologique dans les cantines scolaires, les centres de loisirs, les résidences de personnes âgées,
- ◆ Rénover les bâtiments des écoles aux normes environnementales et moderniser leur parc informatique.

Soutenir les associations

Pour permettre un meilleur fonctionnement des associations, nous créerons un centre de ressources dans lequel il serait proposé : aide comptable, accompagnement juridique, partage des savoirs, formation des bénévoles, espace de documentation, etc. Cette offre s'accompagnera d'une mutualisation des moyens matériels : ordinateurs, photocopieurs, vidéo-projecteur, mobilier...





la ville à vivre

Un individu se construit dans sa famille, à l'école, auprès de ses amis, dans son environnement, et aussi dans sa ville.

La politique culturelle doit favoriser les échanges entre les habitants et les artistes : rencontre et découverte de l'autre, de l'inhabituel, du beau, de ce qui interroge, émeut ou réjouit.

Mont-Saint-Aignan favorisera demain ce partage pour une culture proche, tolérante, conviviale et ouverte à tous.

Pour être lisible, la politique culturelle doit être définie en terme d'offre, en capacité d'accès à la culture. À Mont-Saint-Aignan, les structures d'accueil se révèlent insuffisantes, les coûts d'accès souvent prohibitifs.

La politique culturelle de la ville reste à définir, pour permettre à chacun une pratique artistique garantissant une égalité d'accès sociale et territoriale.

nos propositions

- ◆ Créer un conseil artistique et culturel réunissant usagers, acteurs culturels, monde associatif, afin de participer à l'élaboration de la politique culturelle de la ville,
- ◆ Créer un pôle de lecture publique dans la ville en partenariat avec les bibliothèques associatives, en y intégrant l'accès aux nouvelles technologies de la communication et de l'informatique,
- ◆ Élargir l'offre cinématographique de l'Ariel,
- ◆ Valoriser la présence des artistes dans la ville en les rapprochant des habitants (écoles, résidences de personnes âgées...),
- ◆ Engager un partenariat avec l'université pour accroître l'offre et la diversité culturelles,
- ◆ Créer "l'université pour tous".

Centre culturel : un projet pharaonique



Personne ne met en cause le fait que le centre Marc Sangnier soit devenu aujourd'hui inadapté pour offrir une offre culturelle diverse et de qualité. Faut-il pour autant le démolir et reconstruire un équipement de 8 millions d'euros accotant la place Colbert ? Les élus de l'opposition ont demandé qu'une étude soit réalisée sur une rénovation et un agrandissement du bâtiment actuel. En vain ! Il est encore possible aujourd'hui de stopper ce projet et de repartir sur des bases saines : études sur les besoins culturels de la ville et de la scène nationale, sur les potentialités architecturales, en concertation avec le conseil artistique et culturel et les habitants de Mont-Saint-Aignan.



la ville sportive

Le sport est reconnu aujourd'hui comme un facteur d'intégration important, notamment pour les jeunes qui découvrent l'esprit d'équipe, le respect des autres, l'engagement, le dépassement de soi et l'amitié. Une ville a une responsabilité particulière dans ce domaine aux aspects multiples. Elle doit offrir les moyens matériels nécessaires aux associations qui remplissent une mission de service public par l'encadrement et l'animation sportive, qu'elle soit de loisirs ou de compétition.

Mont-Saint-Aignan souffre d'un manque d'équipements qui freine le développement des pratiques sportives.

Les relations entre la ville et les clubs sportifs doivent être conçues comme un véritable partenariat, dans lequel le club garde son indépendance sans se sentir l'obligé de la ville.



nos propositions

- ◆ Mettre en place un partenariat commune – clubs sous forme de contractualisation par la signature de conventions pluri-annuelles d'objectifs,
- ◆ Élaborer des critères de subvention transparents et concertés en faveur des clubs de la ville,
- ◆ Donner les moyens à chacun de pouvoir pratiquer la discipline sportive de son choix, tant sous forme de loisirs que de compétition.
- ◆ Construire un nouveau gymnase et réhabiliter les équipements existants qui le nécessitent,
- ◆ Reprendre le dossier du golf à zéro, en étudiant avec la Fédération, l'association, des spécialistes d'équipements sportifs, le meilleur mode de gestion permettant d'offrir, notamment aux jeunes et aux habitants de la ville, un accueil et une tarification similaires aux autres golfs de la région.



Le Conseil des sports

Après la disparition de l'ASMSA, de nombreux clubs de la ville, notamment les plus petits, se sont retrouvés isolés.

Il sera nécessaire et urgent de créer un Conseil des sports regroupant les clubs sportifs de la ville, des personnalités du monde sportif, des acteurs de la vie locale. Ce Conseil aura pour mission de participer, avec la municipalité, à la réflexion et à l'élaboration de la politique sportive de la ville, puis d'assurer son suivi.



La pratique de la démocratie locale n'a pas été le point fort de la municipalité sortante, qui a trop souvent préféré l'exercice solitaire du pouvoir à la concertation ou à l'échange d'idées. S'agissant des projets de la ville, cette dernière s'est contentée d'informer les habitants des décisions prises. Ce fut notamment le cas pour le projet de démolition-reconstruction du centre culturel. Quant aux rapports avec les associations, ils ont été trop épisodiques quand ils ne furent pas conflictuels, par exemple lors de l'éclatement de l'ASMSA et dans la gestion du dossier du golf. **Nous voulons redonner du sens à l'action municipale par la pratique d'une véritable démocratie de proximité permettant d'être à l'écoute du quotidien.** Les associations seront partenaires plutôt que prestataires de service. L'avenir de notre ville doit être décidé avec et pour ses habitants.

la ville citoyenne



nos propositions

- ◆ Instaurer une charte de la concertation pour favoriser la participation de tous à l'élaboration des projets de la ville,
- ◆ Mettre en œuvre une véritable politique contractuelle avec les associations,
- ◆ Renforcer le rôle des comités de quartiers,
- ◆ Donner à l'opposition municipale les moyens de sa participation effective à la vie communale,
- ◆ Mettre en place le droit de saisine du Conseil municipal sur des questions d'intérêt local,
- ◆ Nommer un médiateur entre les habitants et la ville, renforcer son rôle, et publier son bilan annuel,
- ◆ Développer les services municipaux en ligne,
- ◆ Nommer un élu spécifiquement chargé des problèmes de proximité (nuisances sonores, tags, incidents de voirie, conflits de voisinage...).



ils avaient promis... mais n'ont pas tenu.

" d'effectuer une enquête auprès des habitants sur tous les grands dossiers de la ville avant toute décision d'entreprendre et publier les résultats dans le bulletin municipal suivant "

" d'organiser dans le même temps des réunions publiques par quartiers sur le sujet "

" d'organiser un référendum local dans les mêmes conditions qu'une élection si un sujet d'importance le nécessite "

Référence : programme 2001
de la majorité municipale actuelle





la ville ouverte

Les rapports avec la Communauté d'Agglomération de Rouen sont aujourd'hui limités à une simple pratique de prestations de service. La ville ne tient pas toute la place qui devrait être la sienne dans l'agglomération.

Il est aussi regrettable de constater que la ville et l'université se côtoient depuis plus de quarante ans, sans avoir tissé de liens durables. La Maison de l'Université, financée de façon importante par la ville, aurait pu jouer un rôle moteur dans cette synergie.

Il faut changer ces états d'esprit : **le temps est venu de redonner à notre ville une place forte au sein de l'agglomération, notamment sur le plan économique et culturel ; de construire un véritable partenariat avec l'université et les associations étudiantes.**

nos propositions

- ◆ Engager une politique de concertation avec la Communauté d'agglomération et les communes voisines sur les transports en commun, le plan de circulation, les déplacements doux,
- ◆ Contribuer à développer une politique culturelle d'agglomération.
- ◆ Mettre en œuvre des partenariats avec l'université sous forme de conventions pouvant porter sur divers domaines tels que la culture, l'action sociale, la vie sportive et associative,
- ◆ Renforcer le dispositif d'aide aux devoirs assurée par des étudiants en faveur des élèves et des collégiens,
- ◆ Mettre en place l'habitat partagé, dans lequel un hébergeur offre un logement à moindre coût à un hébergé qui lui rend des services en échange,
- ◆ Mettre en place, sur le site internet de la ville, un espace dédié aux étudiants.



Un partenariat ville-université

Les étudiants de l'UFR des sciences du sport située sur le campus de Mont-Saint-Aignan sont en permanence à la recherche de stages pratiques intégrés dans leur cursus universitaire.

Par ailleurs, de nombreux clubs sportifs rencontrent des difficultés pour assurer l'animation et l'encadrement de leurs licenciés. Nous proposons de mettre en place un partenariat ville/université, aux termes desquelles des étudiants pourraient intervenir dans les clubs sportifs de la ville. Ce même partenariat pourrait également permettre la mutualisation des équipements sportifs.

la ville bien gérée

Le vote du budget est un acte majeur qui traduit les choix de l'équipe municipale et qui engage la ville pour l'avenir. Une gestion raisonnable des finances de la ville permet la réalisation de nombreux projets qui répondent aux aspirations du plus grand nombre. Si l'endettement de la ville n'a pas augmenté pendant le mandat, c'est parce que le projet démesuré de reconstruction du centre culturel, annoncé dès 2001, n'a pu se réaliser dans les six dernières années. D'un coût de l'ordre de 8 millions d'euros, il aurait eu pour effet une explosion de l'endettement et l'impossibilité de réaliser d'autres investissements urgents.

Les projets d'investissements que nous proposons (gymnase, pôle de lecture publique, restructuration du centre culturel), s'inscrivent dans une logique de stabilisation de l'endettement et dans le cadre d'une réalisation pluriannuelle des investissements. **Ainsi, nos ambitions sont à la mesure de nos moyens et nous permettent de garantir une gestion sérieuse et efficace.** Si la recherche des grands équilibres financiers est indispensable pour ne pas alourdir la pression fiscale et pour offrir le maximum de services à tous les habitants, elle n'est pas suffisante.



nos propositions

- ◆ Réaliser, dès notre élection, un audit financier de la ville,
- ◆ Stabiliser l'impôt dont la majorité actuelle a augmenté les taux de 10 %,
- ◆ Stopper le projet de démolition-reconstruction du centre Marc Sangnier dont le coût, 8 millions d'euros, gèlerait toute autre possibilité d'investissement pendant les quatre prochaines années,
- ◆ Réaliser un plan pluriannuel d'investissement en cohérence avec les capacités financières de la ville,
- ◆ Agir pour conserver au parc d'activité technologique de la Vatine son cadre de qualité et son niveau d'activité, en liaison avec les entreprises et leurs associations,
- ◆ Soutenir le commerce en développant ou maintenant les commerces alimentaires dans les quartiers, par l'utilisation de la loi sur la préemption des fonds de commerce par les communes.



Les services municipaux

Les services municipaux constituent un rouage essentiel dans le développement de la vie municipale. Rien ne peut être fait sans eux.

Nous avons la volonté de travailler avec l'ensemble du personnel municipal à l'amélioration de l'accueil et de l'information du public. Une véritable politique de ressources humaines doit permettre de concilier le service public avec la qualité des conditions de travail des personnels.

35 candidats au service de la ville



Pierre Léautey

conseiller municipal
de Mont-Saint-Aignan
conseiller général du canton
de Mont-Saint-Aignan,
vice-président du Département
de Seine-Maritime

Les Coquets



**Stéphanie
Taleb-Tranchard**

chargée de mission
environnement
Saint-André



**Hakim
Zeghib**

Directeur général
Village



**Dominique
Kasperczyk**

Professeur
Village



**Claude
Tougard**

Chargé d'études
transports
Les Deux Bois



**Nathalie
Maine**

Directrice
d'école
Saint-André



**Philippe
Masse**

Psychologue-
journaliste
Colbert



Martine Gest

Professeur
à l'iufrm
Les coquets



**Pascal
Magoarou**

Ingénieur
Saint-André



**Catherine
Voland**

Femme au foyer
Hôtel de ville



**Patrice
Colasse**

Ancien directeur
école de commerce
Les Deux Bois



Colombe Patry
Infirmière
Village



François Simon
Dessinateur
industriel
Colbert



Annette Panier
Retraîtée
Colbert



Jean-Michel Lebrun
Directeur
administratif
Saint-André



Alice Briant
Responsable
de formation
Saint-André



Yves Sève
Chargé d'études
construction
Le Bel Évnt



Christine Leclercq
Formatrice
Colbert



Jacques Douault
Cadre
commercial
Saint-André



Sylvie Delaporte
Femme au foyer
Les Coquets



Jean Duramé
Ancien président
du CIN
Hôtel de ville



Anne Dumont
Juriste
Saint-André



Daniel Régurier
Gérontologue
Village



Béatrice Petit
Éducatrice
retraîtée
Saint-André



Jean-François Guillou
Enseignant
Saint-André



Francette Lalire
Commerçante
retraîtée
Les Coquets



Dévoué Boukaka
Conseiller en
gestion
Colbert



Agnès Corbière
Assistante
sociale
Colbert



Pierre Courpotin
Cadre retraité
Village



Hélène Portail Rousseau
Professeur des
écoles
Hôtel de ville



Jean-Pierre Berrutto
Juriste
Les Coquets



Geneviève Notre Dame
Assistante
sociale
Village



Gildas Ray
Enseignant
Village



Florence Remeur
Directrice
d'école
Colbert



Matthieu Monier
Étudiant
Les Oiseaux

dernières réunions publiques :

- ◆ **jeudi 28 février à 14 heures**
au centre Marc Sangnier, rue Nicolas Poussin
- ◆ **jeudi 28 février à 20 heures 30**
à l'As des Coquets, place de Coquets
- ◆ **jeudi 6 mars à 20 heures 30**
à l'As des Coquets, place des Coquets

pour en savoir plus :



comité de campagne Notre ville Autrement

5 rue Frontin 76130 Mont-Saint-Aignan

06 69 13 41 13

montsaintaignan2008@gmail.com

pierreleautey2008.net



Si vous souhaitez apporter votre soutien,
vous pouvez adresser un chèque à l'ordre de :
Monsieur François Panier,
mandataire financier de Pierre Léautey
5, rue Frontin 76130 Mont-Saint-Aignan

il ouvre droit à une déduction fiscale

la liste Mont-Saint-Aignan Notre ville Autrement est soutenue par les associations Mont-Saint-Aignan Notre ville, Demain autrement, le Parti Socialiste, les Verts, le Parti Communiste Français, le Parti Radical de Gauche, et des personnalités de Mont-Saint-Aignan.